



Reconnaissance AEAi N° 26059

Titulaire
AM Contract-Factory AG
Werkstrasse 25
8404 Winterthur
Suisse

Fabricant
AM Contract-Factory AG
8404 Winterthur
Suisse

Groupe 223 - Obturations/passages

Produit CADRE COMBINÉ DE CÂBLES FIRESHIELD EI 90

Description Obturation combinée pour câbles en plaques AESTUVER (E=40+14mm), E=54mm, avec doublage à 150mm avec plaques AESTUVER (E=40mm, grandeur max. d'ouverture: 500x500mm), remplie avec mousse ZZ-BRANDSCHUTZSCHAUM et renflement 20x30mm au niveau du passage.

Utilisation Obturation testée LxB= 1250x2600mm
Plafond: 150mm, pm/pm avec poids spécifique bas
Utilisation voir pages suivantes

Documentation IBS, Linz: Rapport d'essai '14061809' (30.09.2014), Rapport de classement '14061809-A' (17.12.2014)

Conditions d'essai EN 1366-3; EN 1363-1

Appréciation Résistance au feu EI 90

Durée de validité 31.12.2030
Date d'édition 18.12.2025
Remplace l'attestation du 04.11.2020

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe résultant des essais de résistance au feu des calfeutrements est indiqué dans le chapitre 13 et les annexes A à F de la norme EN 1366-3 2009.

Le présent document définit les possibles extensions du domaine de validité des résultats en détaillant les principales modifications autorisées par rapport à la maquette testée. Ces modifications peuvent être apportées sans que le demandeur ait besoin d'une évaluation ni de calculs supplémentaires.

ORIENTATION

Les résultats d'essai s'appliquent exclusivement à l'orientation à laquelle les calfeutrements ont été soumis à essai, c'est-à-dire dans une paroi ou un plancher.

CONSTRUCTION SUPPORT

Constructions en paroi et en plancher rigides

Les résultats d'essai obtenus avec des constructions support normalisées rigides peuvent être appliqués aux éléments séparatifs en béton ou en maçonnerie d'une épaisseur et d'une masse volumique supérieures ou égales à celles de la construction support utilisée pour l'essai.

Cette règle ne s'applique pas aux dispositifs d'obturation de tuyau placés à l'intérieur de la construction support si celle-ci est plus épaisse, sauf si la longueur du calfeutrement est augmentée de la même valeur et que la distance à partir de la surface de la construction support reste la même des deux côtés.

TAILLE DU CALFEUTREMENT ET DISTANCES

Les résultats d'essai obtenus en utilisant des configurations de paroi et de plancher normalisées sont valables pour toutes les tailles de calfeutrement (en termes de dimensions linéaires) inférieures ou égales à celles soumises à essai, à condition que la valeur totale des sections des traversants (incluant l'isolation) ne dépasse pas 60 % de la superficie de la trémie, que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales (telles que définies dans les Annexes A, B, E et F) utilisées dans l'essai, et qu'un calfeutrement vierge de la taille maximale désirée ait été soumis à essai en plus.

Pour les constructions de plancher, les résultats des essais avec un calfeutrement de longueur minimale de 1000mm s'appliquent à toutes les longueurs, tant que le rapport périmètre/aire du calfeutrement n'est pas inférieur à celui du calfeutrement soumis à essai.

La distance entre un traversant unique et le chant de la trémie doit demeurer dans l'intervalle soumis à essai.

CALFEUTREMENTS DE TRÉMIES DE CÂBLAGE

Calfeutrements de petites trémies de câblage

Les résultats d'essai pour l'option de configuration «moyenne» / «petite» couvrent les câbles jusqu'à un diamètre maximal de 50 / 21mm.

Les essais de calfeutrements rectangulaires couvrent les calfeutrements circulaires de même superficie, mais pas l'inverse.

Les résultats obtenus avec des essais où les supports traversent le calfeutrement s'appliquent également aux situations où le support ne traverse pas le calfeutrement. La situation inverse ne s'applique pas.

Les résultats d'essai obtenus avec des configurations normalisées de systèmes de trémie de câbles ne sont pas valables pour les chemins de câble/goulettes munis d'un couvercle lorsque celui-ci traverse le calfeutrement.

Les résultats d'essai obtenus avec des configurations normalisées pour les systèmes de trémie de câbles sont valables pour toutes les tailles de trémie inférieures ou égales à celle soumise à essai, à condition que la valeur totale des sections des câbles (âme et isolation) ne dépassent pas 60 % de la trémie et que les distances de travail ne soient pas inférieures aux distances de travail minimales utilisées dans l'essai.